RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

# ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT-REMY

## Conclusion sanitaire

**2024**

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
La teneur en radon dépasse la référence de qualité de 100 Bq/L. le gestionnaire analyse les solutions possibles pour réduire les concentrations en radon dans l'eau. Par ailleurs, le radon étant un gaz volatil, il est rappelé l'importance d'aérer son logement chaque jour.

## Indicateur global de qualité

**A**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

## Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : POUR ST REMY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 20 personnes sur 1 commune (SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUES » qui assure l'exploitation du réseau.

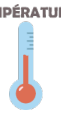
## Quelques conseils

**ABSENCE**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**TEMPÉRATURE**



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

**SAVEUR-COULEUR**



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

**RÉSEAU PRIVÉ**



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

## Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE

**A** — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2021, 2022, 2023, 2024**

### NITRATES

**A** — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **4,2 mg/L**
Valeur maxi : **4,2 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **17**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2021**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 °f**
Valeur maxi : **0 °f**

### RADON

Le radon étant un gaz volatil : importance d'aérer son logement

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **243 Bq/L**
Valeur maxi : **243 Bq/L**

Édité le **20/02/2025**

UDI **015002738**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations intérieures ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation départementale du Cantal - 13 Place de la Paix 15000 Aurillac
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr 04 81 10 63 02 ars-dt15-sante-environnement@ars.sante.fr